

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR**
**1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT**

NOM COMMERCIAL : HERBICIDE COMMERCIAL SWORD®

**1.2 USAGE RECOMMANDÉ :** HERBICIDE DU GROUPE 4

**1.3 FABRIQUÉ POUR ET DISTRIBUÉ PAR :**

 LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
 789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

**1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) :** 1-800-424-9300 (Sans frais)

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine : 1-800-424-8802

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES**
**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

|   |             |      |
|---|-------------|------|
| Toxicité aiguë - Orale  | Catégorie 4 | H302 |
| Toxicité aiguë - Cutanée  | Catégorie 3 | H311 |
| Toxicité pour un organe cible spécifique - Expositions répétées | Catégorie 2 | H373 |
| Toxicité aiguë - Organismes aquatiques                          | Catégorie 2 | H401 |

**2.2 Éléments d'étiquetage**


Termes d'avertissement

DANGER

Codes de danger

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H311 – Toxique par contact cutané.

H373 – Risque présumé d'effets graves pour le foie et les reins à la suite d'expositions prolongées ou répétées.

H401 – Toxique pour les organismes aquatiques.

 Conseils de prudence  
(Prévention)

P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

 Conseils de prudence  
(Intervention)

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 – Rincer la bouche.

P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment avec de l'eau et du savon.

P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 – Traitement spécifique (consulter les sections Premiers soins et Renseignement toxicologiques sur l'étiquette du produit).

P361 – Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P314 – Consulter un médecin en cas de malaise.

 Conseils de prudence  
(Entreposage)

P405 – Garder sous clé.

 Conseils de prudence  
(Élimination)

P501 – Éliminer le contenu/réceptacle dans un site d'élimination approuvé en respectant la réglementation locale, provinciale et nationale.

**2.3 Autres dangers**

Aucun connu

**3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**
**3.2 Mélanges**

| Ingrédients chimiques         | N° de CAS  | Concentration [%]     |
|-------------------------------|------------|-----------------------|
| MCPA, sel de diméthylamine    | 94-74-6    | 25,66   275 g é.a./L  |
| Dicamba, sel de diméthylamine | 1918-00-9  | 14,07   62,5 g é.a./L |
| MCP-P, sel de diméthylamine   | 16484-77-8 | 5,89   62,5 g é.a./L  |

Les ingrédients non inscrits sont brevetés ou sans danger.

**4. PREMIERS SOINS**
**4.1 Descriptions des mesures de premiers soins**

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

**En cas de contact avec la peau :** Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence de bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

**4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Symptômes : Lésions oculaires.

**4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels**

**Traitement** Il n'existe pas d'antidote spécifique. Ce produit contient des dérivés d'herbicides de type acide phénoxyalcanoïque et d'acide benzoïque.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.**

Avoir en main l'étiquette et le contenant du produit, ou noter son nom lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

**REMARQUES POUR LE MÉDECIN :** Ce produit est corrosif pour les yeux. Il contient des dérivés d'herbicides de type acide phénoxyalcanoïque et d'acide benzoïque. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Si la victime a en avalé un volume important et que le vomissement a été suffisant, faire un lavage d'estomac. Une diurèse alcaline peut être utile. Éviter l'épinéphrine à cause du danger de fibrillation ventriculaire. Traiter selon les symptômes.

**5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**
**5.1 MOYENS D'EXTINCTION**

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, brouillard d'eau, poudre chimique ou tout autre produit approprié à la nature du feu.

**5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE**

Pendant la lutte contre l'incendie : En cas de feu, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion divers pouvant être toxiques ou irritants. La combustion peut entraîner, sans s'y limiter, la production de diméthylamine et de diéthanolamine. Ce produit est à base d'eau, il peut s'évaporer puis brûler.

**5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES POMPIERS**

Équipement de protection pour les pompiers

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile. Refroidir les contenants et les zones exposés au feu avec de l'eau pulvérisée jusqu'à ce que l'incendie soit éteint et que tout risque de rallumage soit écarté. Combattre le feu à partir d'un endroit protégé et à une distance sécuritaire. Retirer le contenant de la zone incendiée, s'il est possible de le faire de façon sécuritaire. On peut repousser les liquides en feu avec de l'eau afin de protéger le personnel et minimiser les dégâts matériels. Endiguer si possible l'eau ayant servi à combattre le feu, car elle peut entraîner des dommages environnementaux. Pour plus d'information, consulter les sections « Mesures en cas de déversements accidentels » et « Renseignements écologiques » de cette fiche.

**6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**
**6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET MESURES D'URGENCE**

Précautions personnelles :

Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé, à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Rester en amont. Éviter les creux. Bien aérer les espaces clos avant d'y pénétrer.

**6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement additionnel s'il est possible de le faire sans danger. Éviter de contaminer l'eau.

**6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE**

Méthodes de nettoyage :

Stopper l'écoulement ou endiguer le produit déversé si possible. Ce produit ne devrait pas être répandu dans l'environnement.

**Déversements majeurs :** Endiguer le produit déversé si possible. Excaver le sol fortement contaminé. Couvrir le déversement avec des bâches en plastique pour éviter qu'il ne se répande. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, laver la zone contaminée avec des petites quantités d'eau.

**Déversements mineurs :** Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, ratine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation. Pour plus de renseignements sur l'élimination du produit, consulter la section 13 de cette fiche.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**
**7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE**

Conseils pour une manipulation sécuritaire

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de manger, boire et/ou fumer.

**7.2 CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE**

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants

Conserver dans un lieu frais et sec, hors de portée des enfants et des animaux et loin des aliments pour la consommation humaine ou animale ainsi que des fertilisants. Garder le produit inutilisé dans son contenant d'origine fermé hermétiquement.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**
**8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Habituellement non requis.

**8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION**
**Mesure d'ingénierie**

Minimiser les risques d'inhalation des vapeurs et brouillards de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation générale et une bonne extraction d'air. Prévoir une station de rinçage oculaire et une douche d'urgence.

**LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE**

| Ingrédients | Liste | Type | Valeur |
|-------------|-------|------|--------|
| Non inscrit |       |      |        |

**Mesures de protection individuelle :**

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Protection des yeux et du visage : | Le port de lunettes de protection contre les produits chimiques est recommandé.   |
| Protection de la peau :            | Porter des vêtements de protection résistants aux produits chimiques. Laver fréquemment les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Le port de gants en néoprène est recommandé. Noter que le liquide peut pénétrer dans les gants. Changer souvent de gants.  |
| Protection respiratoire :          | En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Porter un appareil respiratoire approuvé MSHA/NIOSH doté d'un filtre purificateur doté d'un filtre de type N, P ou R95 et de cartouches anti-vapeurs organiques. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues ou si les respirateurs dotés de filtres peuvent ne pas assurer une protection suffisante. |

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|  |                           |
|--|---------------------------|
| <b>9.1 APPARENCE :</b>   | Liquide.                  |
| ODEUR :  | Aminé (poisson).          |
| SEUIL OLFACTIF :   | Aucune donnée disponible. |
| COULEUR :  | Clair, brun foncé.        |
| pH :   | 8,81 - 8,85               |
| POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :                           | Aucune donnée disponible. |
| POINT D'ÉBULLITION :   | Aucune donnée disponible. |
| POINT D'ÉCLAIR :   | Sans objet.               |
| INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :                                     | Produit ininflammable.    |
| LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION : | Aucune donnée disponible. |
| TENSION DE VAPEUR :  | Aucune donnée disponible. |
| SOLUBILITÉ :   | Miscible.                 |
| COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :                             | Aucune donnée disponible. |
| POINT D'AUTO-INFLAMMATION :  | Aucune donnée disponible. |
| TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :                                     | Aucune donnée disponible. |
| VISCOSITÉ :  | 35 cPs @ 20°C.            |
| POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :                                       | 1,11 g/mL                 |
| MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :                                     | 1,11 kg/L                 |

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel testé, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**
**10.1 RÉACTIVITÉ**

Stable.

**10.2 STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable à des températures normales. Instable à haute température

**10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**

Aucune dans des conditions d'utilisation normales. Ne se polymérise pas.

**10.4 CONDITIONS À ÉVITER**

Chaleur et froid extrêmes.

**10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES**

Fortes.

**10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Les produits de combustion peuvent comprendre sans s'y limiter, des oxydes d'azote, de l'ammoniac et des composés chlorés.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

### 11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES

|   |  |
|---|--|
| Ingestion, inhalation. Contact avec les yeux.       | Contact avec la peau.                          |
| <b>CL<sub>50</sub> (rat) :</b>                      | Aucune donnée disponible.                      |
| <b>Toxicité orale aiguë DL<sub>50</sub> (rat) :</b> | 1188 mg/kg                                     |
| <b>Toxicité cutanée DL<sub>50</sub> (rat) :</b>     | > 2000 mg/kg                                   |
| <b>Estimation de toxicité aiguë :</b>               | Aucune donnée disponible.                      |
| <b>Irritation cutanée (lapin) :</b>                 | N'est pas un irritant.                         |
| <b>Irritation des yeux (lapin) :</b>                | Peut entraîner des lésions oculaires modérées. |
| <b>Toxicité spécifique à un organe cible :</b>      | Aucune donnée disponible.                      |
| <b>Aspiration :</b>                                 | Aucune donnée disponible.                      |
| <b>Sensibilisation cutanée (cobaye) :</b>           | N'entraîne pas de sensibilisation.             |
| <b>Potentiel carcinogène :</b>                      | Aucune donnée disponible.                      |
| <b>Mutagenicité des cellules germinales :</b>       | Aucune donnée disponible.                      |
| <b>Effets interactifs :</b>                         | Aucun connu.                                   |

---

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

### 12.1 ÉCOTOXICITÉ

Ce produit est classé comme un risque pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les végétaux terrestres non visés par le traitement.

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur un plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

### 12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

### 12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

### 12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune donnée disponible.

### 12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Évaluation : On ne peut exclure le risque pour l'environnement posé par une manipulation ou une élimination non professionnelle.

---

## 13. ÉLIMINATION

---

### 13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ne jamais réutiliser les contenants. Les contenants sont recyclables et doivent être éliminés à un point de collecte des contenants.

Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression, puis verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine et la nourriture pour les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

---

## 14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

---

### 14.1 TRANSPORT TERRESTRE

Description TMD/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

**15. RÈGLEMENTATION**
**15.1 RÈGLEMENTATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ, À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT**
**CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA ET LA HMIS :**

| NFPA |                |   | HMIS    |   |                |
|------|----------------|---|---------|---|----------------|
| 2    | Santé          | 0 | Moindre | 2 | Santé          |
| 0    | Inflammabilité | 1 | Légère  | 0 | Inflammabilité |
| 0    | Instabilité    | 2 | Modérée | 0 | Réactivité     |
|      |                | 3 | Élevée  | D | ÉPI            |
|      |                | 4 | Grave   |   |                |

**LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement - Liste intérieure des substances (LIS) :** Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites dans la LIS ou ne sont pas soumises à l'obligation d'inscription.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux : Conformité au Règlement sur les produits contrôlés (RPC) :** Ce produit a été classé selon les critères de risques du Règlement canadien sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis.

**Classification SIMDUT :** Les produits antiparasitaires ne sont pas soumis aux règlements SIMDUT. Classification D2B.

**Code national de prévention des incendies :** Sans objet.

Lire l'étiquette approuvée, autorisée par la Loi sur les produits antiparasitaires, avant de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est sujet à certaines exigences relatives à l'étiquetage conformément à la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les risques requis pour la préparation des fiches de données de sécurité conformes au SGH. Ce qui suit est l'information sur les risques devant apparaître sur l'étiquette du produit antiparasitaire.


**ATTENTION**
**POISON**
**16. AUTRES INFORMATIONS**

**STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE :** Révision des sections 1, 2 et 16.

**PRÉPARÉ PAR :** Service de l'intendance des produits et des affaires réglementaires

**RÉVISÉ PAR :** Service de santé environnementale et de sécurité

**Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires : 27892**

® *Sword est une marque déposée de Loveland Products Canada Inc.*

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.